

Adjoint au responsable du centre d'exploitation



Titulaire ou contrat de 3 ans



Montier-en-Der (52)



Fin de publicité : 13/03/2025

<p>Site : Pole technique de Joinville - CE Montier-en-Der</p> <p>Temps de travail : temps complet (100%)</p> <p>Fondement juridique si agent contractuel : Emploi n'ayant pu être pourvu par un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique)</p>	<p>Rémunération brute mensuelle : Agent de maîtrise territorial</p> <table border="0"> <tr> <td>Echelon 1 :</td> <td>1 816,51 €</td> </tr> <tr> <td>R.I.F.S.E.EP. C2 :</td> <td>411 €</td> </tr> <tr> <td>Sujétion : « agent soutien »</td> <td>30 €</td> </tr> </table> <p><i>Exemple de rémunération minimum basée sur la grille indiciaire. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i></p>	Echelon 1 :	1 816,51 €	R.I.F.S.E.EP. C2 :	411 €	Sujétion : « agent soutien »	30 €
Echelon 1 :	1 816,51 €						
R.I.F.S.E.EP. C2 :	411 €						
Sujétion : « agent soutien »	30 €						
<p>Missions du service – positionnement de l'agent :</p> <p>L'organisation territoriale du Conseil départemental de la Haute-Marne dans les domaines des routes et des transports repose sur quatre pôles techniques (Chaumont, Joinville, Montigny le Roi et Langres) et sur le Centre Technique Départemental (CTD). Le pôle est lui-même organisé en quatre filières (exploitation et entretien des routes départementales, travaux neufs et ouvrages d'art, sécurité et déplacements, gestion du domaine public) pour assurer la gestion d'environ 1 000 km de routes départementales. Sous l'autorité du chef de pôle et du responsable exploitation entretien régie du pôle, l'adjoint au responsable assure les missions suivantes :</p>							
<p>Descriptif du poste : <i>l'offre ne comprend pas tous les éléments de la fiche de poste. Vous pouvez en faire la demande. *</i></p> <p>Missions d'appui au responsable de centre</p> <p>Participer à l'organisation de l'activité du centre :</p> <ul style="list-style-type: none"> participer à la surveillance et connaissance du réseau routier du centre d'exploitation ; être force de proposition pour la détermination des tâches à réaliser ; participer à la préparation des chantiers en régie, quantifier et affecter aux chantiers les ressources nécessaires ; participer avec l'équipe à l'exécution de chantiers importants ou à des chantiers spécifiques techniques ; assurer un suivi et un contrôle technique des chantiers ; participer au contrôle du bon usage et de l'entretien du matériel mis à disposition ; participer à la gestion de l'entretien des locaux du centre. <p>Réaliser l'intérim du responsable :</p> <ul style="list-style-type: none"> assurer l'encadrement du personnel en l'absence du responsable de centre ; programmer la réalisation des activités à réaliser par le centre ; démarrer, animer et suivre les chantiers (avec un agent d'exploitation et d'entretien routier "chargé de chantier") ; faire appliquer les consignes de sécurité et de prévention en fonction des particularités des chantiers ; rendre compte des activités réalisées par le centre. <p>Participer aux astreintes liées à l'exploitation en qualité de responsable d'intervention, de patrouilleur ou de chauffeur ;</p>							
<p>Profil du poste :</p> <ul style="list-style-type: none"> Participation au dispositif d'astreinte dans un rayon de 30 kms autour de votre résidence administrative, Permis C : aptitude à la conduite des véhicules légers et poids lourds de jour comme de nuit ; Connaissances techniques en exploitation et maintenance routière Notions générales administratives (règles de la commande publique, gestion du domaine public, ...) Sensibilité à l'encadrement et au management d'une équipe (suppléance du responsable de centre) ; Notions d'organisation et de planification de production ; Esprit méthodique, rigueur et précision, capacité à formaliser ; <p>Organisation de travail : 23,50 jours de congés annuels et 19 jours ARTT</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Cycle estival : 33 semaines à 42h30 sur 5 jours (horaires fixes : 7h15 – 12h / 13h30 – 17h18) ❖ Cycle hivernal : 19 semaines à 32h sur 4 jours (horaires fixes : 8h – 12h / 13h30 – 17h30) <p>Pourquoi nous rejoindre ? Tickets restaurants, association amicale, mutuelle avec participation employeur, prévoyance obligatoire avec participation employeur et CNAS.</p> <p style="text-align: right;">Comment candidater ? Vous pouvez adresser votre candidature à *contact.recrutement@haute-marne.fr Lettre de motivation, curriculum vitae exigés</p>							